

**Communiqué de l'APEEE
concernant les travaux prévus au bâtiment Fabiola**

Chers Parents,

Comme vous le savez, les Maternelles et les 1^{er} Primaires (P1) ont été installées à Berkendael depuis le 1^{er} septembre 2012. Ce déménagement s'est fait à la demande de l'école et de M. Kivinen, Secrétaire Général des Ecoles Européennes, afin de permettre des travaux au Fabiola. Le bâtiment Fabiola souffre en effet de divers problèmes et les personnes concernées, parents y compris, s'en sont plaints depuis des années.

La Régie de Bâtiments de l'Etat Belge attendait d'avoir terminé l'Ecole Européenne de Laeken, puis la Régie a accepté de consacrer des ressources au Fabiola, ce qui est en soi une bonne nouvelle. Néanmoins, l'existence de deux sites entraîne des surcoûts et des inconvénients pour les parents, surtout en cas de fratrie séparée (certains enfants à Uccle, d'autres - de la même famille - à Berkendael).

L'APEEE Services a mis en place les services pour Berkendael : bus, garderie, périscolaire (Césame), ce qui a représenté un effort significatif.

L'APEEE a aussi effectué un suivi de cette question au cours de l'année 2012-2013 :

- d'une part, l'APEEE, par l'intermédiaire de son Président, rencontre la Régie à intervalles réguliers, au sein du Groupe de Travail des Ecoles Européennes de Bruxelles, et en présence de M. Kivinen. Richard Frizon et la Directrice de l'école ont ensemble systématiquement redit leur souci de voir le fonctionnement de l'école sur deux sites limité à une période qui soit la plus courte possible en raison des nombreux désagréments que cela représente ;
- d'autre part, lors des réunions APEEE/Direction, la question a été systématiquement soulevée auprès de Mme Ruiz-Esturla, qui partage d'ailleurs entièrement nos préoccupations.

Lors de la réunion Apeee/Direction du 30 mai 2013, la directrice nous a communiqué que la Régie avait nommé un nouvel architecte interne, M. Lambert, en vue d'accélérer le processus. Les plans du Fabiola étaient à ce moment en cours de digitalisation, ce qui est devenu une étape obligatoire. La Régie envisage une rénovation, qui a l'avantage d'être plus rapide qu'une reconstruction. La Régie envisage les travaux suivants : le placement d'ascenseurs (pour personnes à mobilité réduite), la rénovation des égouts, des sanitaires, de l'électricité et de l'isolation. Aucun planning précis ne nous a été communiqué, mais nous reviendrons sur cet aspect jusqu'à l'obtention d'une réponse satisfaisante. Nous restons donc sur la date prévue "au maximum jusqu'à 2015/2016 comme indiqué par la Régie des Bâtiments".

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes et heureuses vacances, et nous vous retrouverons à la rentrée en septembre !

Eric Leurquin, VP Primaire et Maternelles
01/07/2013